

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874

CONTINUÉ DE 1923 à 1948

par
EDOUARD CLUNET

par
ANDRE-PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris

Publié avec le concours du
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sous le haut patronage de

M. ANCEL, Conseiller à la Cour de Cassation.
S. BASTID, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
A. BESSON, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
H. BLIN, Président de la 1^{re} Section civile de la Chambre civile de la Cour de Cassation.
R. BROUILLAT, Président de la 2^e Section civile de la Chambre civile de la Cour de Cassation.
P. GUILLOT, Président de la Chambre commerciale et financière de la Cour de Cassation.
G. HOLLEAUX, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.
P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
P. LOUIS-LUCAS, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon.
M. MARTIN, Conseiller d'Etat.
J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
R. PINTO, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

Secrétaire général de la rédaction

PHILIPPE KAHN

Chargé de Recherche
au Centre National de la Recherche Scientifique

EDITIONS TECHNIQUES S.A.

123, rue d'Alésia
PARIS (XIV^e)

1969

TABLE TRIMESTRIELLE

1969 (96^e année). — 1^{re} livraison. — janvier, février, mars

Doctrine

La Convention de la Haye sur la loi applicable en matière d'accidents de la circulation routière, par Yvon LOUSSOUARN	5
Le « Fonds d'entraide et de garantie des emprunts » du Conseil de l'Entente, par Philippe FOUCHARD, et Jacques MOURGEON	22
Droits sociaux et normes régionales, par N. A. MARYAN GREEN	59

Variétés

Le 1 ^{er} Congrès de la Société française pour le droit international (Dijon 26 et 27 avril 1968), par Michèle KLEIN	72
---	----

Jurisprudence

BULLETIN DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE, par B. GOLDMAN, Ph. KAHN, R. LEHMANN, M. LEROY, A. PONSARD	76
--	----

Aliment.

Enfant allemand désavoué. — Poursuite en France du père naturel prétendu de nationalité française. — Loi applicable. — Convention de La Haye du 24 octobre 1956. — Conflit de lois dans le temps (<i>Dijon, 7 juin 1967</i>)	87
--	----

Communauté économique européenne.

Régime préférentiel. — Interdiction (<i>V. Douanes</i>)	76
---	----

Conflit de juridictions.

Défendeur français. — Article 15 du Code civil. — Renonciation. — Renonciation intervenue devant le juge de l'exequatur. — Efficacité (<i>Cass. civ. I, 4 oct. 1967</i>)	102
--	-----

Contrat.

Rédaction en langue étrangère. — Traduction. — Dénaturation. — Contrôle de la Cour de cassation (non) (<i>Cass. com., 25 juin 1968</i>)	96
---	----

Douanes.

Infractions douanières. — Importations et exportations sans déclaration de marchandises prohibées. Obtention frauduleuse d'un régime préférentiel (<i>Trib. corr. Chambéry, 1^{er} mars 1968</i>) ..	76
--	----

Jugement étranger.

Exequatur. — Conditions. — Régularité du déroulement du procès à l'étranger. — Appréciation uniquement par rapport à l'ordre public international français et au respect des droits de la défense (<i>V. Conflit de juridictions</i>)	102
---	-----

Mariage.

Epoux syriens ultérieurement naturalisés français. — Mariage célébré en Italie selon le rite israélite. — Régularité apparente. — Validité en France (<i>Trib. gr. inst. Grasse, 1^{er} ch., 5 déc. 1967</i>)	82
--	----

Preuve.

Admissibilité. — Paternité alimentaire. — Loi applicable (<i>V. Aliment</i>)	87
--	----

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE BRITANNIQUE, par Kurt LIPSTEIN	108	109
--	-----	-----

Adoption.

Adoption dans un pays étranger. — Reconnaissance. — Droit d'accéder à la propriété en Angleterre au même titre qu'un enfant issu du mariage (<i>Chancery Division, 7 juill. 1964 ; Court of Appeal, 3 mars 1965</i>)	146	147
Compétence. — Loi applicable. — Loi personnelle de l'enfant. — Pertinence d'un fait. — Considération de l'intérêt de l'enfant (<i>Chancery Division, 21 juill. 1967</i>)	142	143

Compétence.

Action in personam. — Etranger domicilié et résidant à l'étranger. — Présence en Angleterre (<i>Queen's Bench Division, 20 déc. 1965</i>)	166	167
Déposition. — Commission rogatoire. — Procès en recherche de paternité à l'étranger. — Procès civil ou criminel (<i>Queen's Bench Division, 5 déc. 1966</i>)	172	173
Injonction ayant pour but d'empêcher une action à l'étranger. — Défendeur en Angleterre, demandeur à l'étranger. — Conditions de l'exercice de la liberté laissée au tribunal (<i>Chancery Division, 28 juill. 1965</i>)	168	169
Injonction à une entreprise étrangère. — Valeurs en Angleterre. — Rapport entre l'injonction et les valeurs (<i>Court of Appeal, 14 fév. 1967</i>)	170	171
Pension alimentaire. — Tribunal compétent. — Procès en divorce en Angleterre. — Défendeur à l'étranger. — Effectivité. — Pouvoir discrétionnaire du tribunal (<i>Probate, Div. Adm. Division, 25 fév. 1964</i>)	168	169
Prestation à l'étranger. — Contrat. — Clause attributive de juridiction à un tribunal étranger. — Validité du contrat. — Effet sur la validité de la clause (<i>Court of Appeal, civil division, 18 oct. 1966</i>)	170	171

Contrat.

Loi applicable. — Clause compromissoire. — Loi du lieu de l'arbitrage (<i>Court of Appeal, 24 janv. 1968</i>)	158	159
---	-----	-----

Divorce.

Divorce étranger. — Compétence. — Reconnaissance (<i>Probate, Div. Adm. Division, 4 fév. 1966 ; 30 juin 1966 ; 30 mai 1967 ; 7 juill. 1967 ; 20 oct. 1967 ; 22 janv. 1968 ; Court of Appeal, 13 juill. 1966 ; House of Lords, 23 mai 1967</i>)	132	133
Divorce étranger. — Reconnaissance. — Juridictions du domicile situé à l'étranger. — Règle tirée de la jurisprudence <i>Armitage c/A.G.</i> — Exception (<i>Probate, Div. Adm. Division, 22 nov. 1965</i>)	138	139
Divorce étranger. — Union virtuellement polygame. — Qualification. — Action en déclaration. — Compétence (<i>Probate, Div. Adm. Division, 9 mars 1964</i>)	140	141
Irrégularité. — Divorce prononcé dans un autre ressort que celui du domicile. — Reconnaissance par les juridictions du domicile. — Reconnaissance en Angleterre (<i>Probate, Div. Adm. Division, 24 juill. 1964</i>)	140	141
Tribunal compétent. — Tribunal du lieu du domicile. — Prise en considération du moment de l'introduction de l'instance (<i>Probate, Div. Adm. Division, 10 mars 1966 et 30 juin 1966</i>)	132	133

Domicile.

Divorce des parents. — Domicile de l'enfant (<i>Court of Session, 10 mars 1965</i>)	120	121
Domicile de choix. — Acquisition. — Perte. — Intention. — Élément matériel. — Événement incertain. — Influence (<i>Probate, Div. Adm. Division, 8 avril 1964 ; Chancery Division, 13 nov. 1947</i>)	112	113

Domicile de choix. — Conditions. — Preuve. — Déclaration de la personne concernée. — Volonté. — Valeur substantielle. — Forme. — Capacité de tester. — Connaissance et approbation. — Influence excessive. — Preuve. — Qualification (<i>Probate, Div. Adm. Division, 22 nov. 1965</i>)	118	119
Domicile d'origine. — Changement de domicile du père. — Enfants mineurs. — Effet (<i>Probate, Div. Adm. Division, 20 oct. 1964</i>)	112	113
Etat civil.		
Déclaration de décès et de dissolution de mariage. — Reconnaissance. — Jurisprudence <i>Travers c. Holley</i> (<i>Probate, Div. Adm. Division, 19 fév. 1965</i>)	120	121
Garde des enfants.		
Compétence. — Enfant apatride à l'étranger. — Résidence habituelle en Angleterre. — Soumission au droit local (<i>Court of Appeal, 9 nov. 1965</i>)	150	151
Jugement rendu par un tribunal étranger. — Effet. — Compétence revenant en priorité au tribunal du lieu où se trouve l'enfant. — Considération à titre principal de l'intérêt de l'enfant. — Limites (<i>Chancery Division, 28 juill. 1964, 26 nov. 1965 et 2 déc. 1966 ; Court of Appeal, 26 janv. 1966 et 3 mars 1967</i>)	154	155
Jugement étranger.		
Exécution. — Compétence du juge étranger. — <i>Foreign Judgments (Reciprocal Enforcement) Act, 1933, s. 4 (2) (a)</i> (<i>Queen's Bench Division, 14 juill. 1965</i>)	172	173
Exécution. — Jugement « définitif ». — Effet d'un appel à l'étranger (<i>Court of Appeal, 7 juin 1966</i>)	172	173
Mariage.		
Action en déclaration. — Validité du mariage. — Tribunal compétent. — Domicile des époux (<i>Probate, Div. Adm. Division, 13 janv. 1963 et 28 oct. 1966 ; Court of Appeal, 24 mars 1964</i>)	128	129
Mariage étranger virtuellement polygame. — Changement de domicile. — Effet sur le caractère polygame du mariage. — Compétence en matière de divorce (<i>Probate, Div. Adm. Division, 20 déc. 1965 et 22 juill. 1966</i>)	122	123
Mariage étranger virtuellement polygame. — Conversion ultérieure en mariage monogamique. — Loi du domicile. — Effet sur le caractère polygame du mariage. — Divorce. — Tribunal compétent (<i>Probate, Div. Adm. Division, 9 nov. 1966</i>)	124	125
Mariage étranger polygame. — Obligation d'entretien du mari à l'égard de la femme et des enfants. — Non-accomplissement de l'obligation. — Législation nationale en matière de sécurité sociale. — Application à l'encontre du mari (<i>Queen's Bench Division, 21 nov. 1966</i>)	126	127
Nullité. — Tribunal compétent. — Tribunaux du lieu de la célébration. — Capacité pour se marier. — Divorce antérieur. — Reconnaissance (<i>Probate, Div. Adm. Division, 31 juill. 1967</i>)	128	129
Qualification.		
Compétence <i>in rem</i> de l' <i>Admiralty</i> . — Cotisation à une caisse étrangère d'assurance sociale. — Arrérages. — Nature de la demande. — Privilège maritime. — Application (<i>Probate, Div. Adm. Division, 10 mars 1965</i>)	108	109
Régime matrimonial.		
Donaire. — Réclamation. — Droit islamique. — Qualification. — Sanction judiciaire du mariage. — Mariage polygame (<i>Queen's Bench Division, 9 juin 1964</i>)	162	163

Responsabilité.

- Jurisprudence Philip c. Eyre. — Loi applicable. — *Lex loci delicti* (King's Bench Division, 22 mars 1967; Court of Appeal, 6 déc. 1967) 158 159

Séparation de corps.

- Tribunal compétent. — Domicile conjugal en Angleterre à l'époque de l'injure. — Condition relative au domicile ou à la résidence (Probate, Div. Adm. Division, 12 janv. 1967; Court of Appeal, 27 juill. 1967) 130 131

Société.

- Constitution. — Loi du lieu d'incorporation. — Droit d'un pays non reconnu par le gouvernement britannique. — Application. — Preuve de la loi étrangère. — Jugement étranger. — Estoppel (Court of Appeal, 27 juill. et 11 déc. 1964; House of Lords, 18 mai 1966) 164 165

**CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE TCHÉCOSLOVAQUE,
par Ema KAFAJOVA**

176

Caution judicatum solvi.

- Litige soumis à la Cour d'arbitrage près la Chambre de commerce de Tchécoslovaquie. — Exigence de la caution laissée à la discrétion du Comité directeur de la Cour (Cour d'arbitrage près la Chambre de commerce de Tchécoslovaquie, 1^{er} nov. 1967) 184

Contrat.

- Vente internationale. — Obligation du vendeur. — Retard. — Pénalités. — Calcul (Cour d'arbitrage, 17 avril 1967 et 31 mai 1967) 176
 Vente internationale. — Vices et défauts de la marchandise. — Réclamation. — Date. — Effets (Cour d'arbitrage, 11 juill. 1967) .. 178
 Vente internationale. — Licence d'exportation. — Effet du défaut de licence sur les obligations des parties (Cour d'arbitrage, 21 juill. 1967) 180
 Vente internationale. — Demande reconventionnelle. — Compétence de la Cour d'arbitrage. — Résiliation du contrat (Cour d'arbitrage, 16 janv. 1968) 181

Documents**CONVENTIONS INTERNATIONALES PUBLIÉES ET TEXTES LÉGISLATIFS OU RÉGLEMENTAIRES PROMULGUÉS EN FRANCE.****Assurances.**

- Echange de lettres entre la France et la Belgique des 21 août et 3 septembre 1958 relatif au Fonds de garantie automobile (publié en France par décret n° 68-898 du 10 octobre 1968 : J.O. 19 octobre 1968) 186
 Echange de lettres entre la France et le Luxembourg des 29 juillet et 31 août 1965 relatif au fonds de garantie automobile (publié en France par décret n° 68-897 du 10 octobre 1968 : J.O. 19 octobre 1968) 187
 Echange de lettres et memorandum du 16 octobre 1958 entre la France et la Suisse relatifs au fonds de garantie automobile (publiés en France par décret n° 68-899 du 10 octobre 1968 : J.O. 19 octobre 1968) 188

Impôts et contributions.

- Convention entre la France et les Etats-Unis en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune du 28 juillet 1967 (publiée en France par décret n° 68-797 du 23 août 1968 : J.O. 11 septembre 1968 ; rectif. J.O. 12 octobre 1968) 191

Réglementation des changes.

- Décret n° 68-1021 du 24 novembre 1968 réglementant les relations financières avec l'étranger (J.O. 25 novembre 1968) 207

TEXTES ET TRAITÉS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

Libre circulation des travailleurs.

Règlement 1612/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968 relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la Communauté (J.O.C.E. n° L. 257, 19 octobre 1968)	208
Directive 360/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968 relative à la suppression des restrictions au déplacement et au séjour des travailleurs des Etats membres et de leur famille à l'intérieur de la Communauté (J.O.C.E. n° L. 257, 19 octobre 1968)	221
Décision 359/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968 portant application aux départements français d'outre-mer des articles 48 et 49 du traité (J.O.C.E. n° L. 257, 19 octobre 1968)	224
Question écrite n° 68/155 de M ^{lle} Lulling à la Commission des Communautés européennes du 5 août 1968 sur l'application de la directive du Conseil concernant la coordination des mesures spéciales aux étrangers, en matière de déplacement et de séjour, justifiées par des raisons d'ordre public, de sécurité publique et de santé publique (J.O.C.E. n° C. 115, 6 novembre 1968)	225

Liberté d'établissement.

Directive 363/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968, concernant la réalisation de la liberté d'établissement et de la libre prestation des services pour les activités non salariées relevant du commerce de détail (ex-groupe 612 C.I.T.I.) (J.O.C.E. n° L. 260, 22 octobre 1968)	227
Directive 364/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968, relative aux modalités transitoires dans le domaine des activités non salariées relevant du commerce de détail (ex-groupe 612 C.I.T.I.) (J.O.C.E. n° L. 260, 22 octobre 1968)	233
Directive 365/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968 concernant la réalisation de la liberté d'établissement et de la libre prestation des services pour les activités non salariées relevant des industries alimentaires et de la fabrication des boissons (Classes 20 et 21 C.I.T.I.) (J.O.C.E. n° L. 260, 22 octobre 1968)	236
Directive 366/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968 relative aux modalités des mesures transitoires dans le domaine des activités non salariées relevant des industries alimentaires et de la fabrication des boissons (Classes 20 et 21 C.I.T.I.) (J.O.C.E. n° L. 260, 22 octobre 1968)	241
Directive 367/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968 concernant la réalisation de la liberté d'établissement et de la libre prestation des services pour les activités non salariées relevant des services personnels (ex-classe 85 C.I.T.I.) :	
1) restaurants et débits de boissons (groupe 852 C.I.T.I.) ;	
2) hôtels meublés et établissements analogues, terrains de camping (groupe 853 C.I.T.I.) (J.O.C.E. n° L. 260, 22 octobre 1968) .	245
Directive 368/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968 relative aux modalités des mesures transitoires dans le domaine des activités non salariées relevant des services personnels (ex-classe 85 C.I.T.I.) :	
1) restaurants et débits de boissons (groupe 852 C.I.T.I.) ;	
2) hôtels meublés et établissements analogues, terrains de camping (groupe 853 C.I.T.I.) (J.O.C.E. n° L. 260, 22 octobre 1968) .	249
Directive 369/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968 concernant la réalisation de la liberté d'établissement pour les activités non salariées de distribution de films (J.O.C.E. n° L. 260, 22 octobre 1968)	251

Bibliographie et Revue des revues	254
--	-----

Informations	274
---------------------------	-----